

Edito

Mes chers administrés,

L'année 2015 est particulièrement importante pour notre commune.

D'une part avec les manifestations accompagnant le 50ème anniversaire de la fermeture de l'usine d'amiante qui ont débuté avec la pose d'une plaque commémorative le 12 juin et qui se poursuivront jusqu'en septembre.

D'autre part, après une si longue attente avec la signature des marchés de la station d'épuration.

La première tranche concernant les réseaux existants a été réalisée.

L'ensemble des travaux devant être réceptionné en 2016.

Par ailleurs les travaux d'investissement continuent et la commune se modernise avec la dématérialisation des factures et la vectorisation du cadastre qui seront opérationnelles avant la fin de l'année.

En ce début d'été, je vous souhaite, à tous de passer de bonnes vacances.

Armand Guerra
Maire



Sommaire

Conseil Municipal	P.2
Travaux	P.3
Budget 2015	P.4
Infos	P.5 et 6
Ecole . Festivités 2015	P.7
Taxe de séjour	P.8
Vie associative	P.9 et 10
Etat Civil	P.11
Informations pratiques	P.12

Pensez à vous abonner à notre newsletter
www.canarivillage.com

14 février 2015

Délibération : dissolution du PLU du Cap Corse et répartition de l'actif /passif

21 mars 2015

Délibérations : approbation des comptes administratifs
Vote des budgets et délibérations annexes.
Façades de Sainte Croix
Biens sans maîtres

18 avril 2015

Délibérations : intempéries présentation d'un dossier de catastrophe naturelle
Régie du conservatoire du Cap Corse, heures d'ouverture pour la saison estivale.
Préparation Cinquantième anniversaire de la fermeture de l'usine
Sentiers de randonnées
PLU
Taxe de séjour pour les locations 2016
Divagation des animaux

15 mai 2015

Délibérations : tarification de l'eau
Biens sans maîtres pour les ruines de Piazza et Olmi

08 juin 2015

Délibérations :
Elaboration du PLU
Demande subvention au titre de la réserve parlementaire de M. le Député
Décision modificative du budget

Diverses réunions

Jeudi 15 janvier : charte paysagère . Réunion à Sisco

Samedi 17 janvier : PLU réunion à Nonza

Mardi 27 janvier : 1 ère réunion sur le cinquantième anniversaire de la fermeture de l'usine , préparation d'une exposition

Dimanche 31 janvier : réunion à Luri sur la dissolution du syndicat intercommunal du PLU

Samedi 7 février : assemblée des Maires de Haute Corse à Borgo

Mercredi 18 février : PLU dissolution du SIVU réunion à Luri

Lundi 23 février : ruine , réunion avec les services des domaines à Canari

Mercredi 25 février : STEP réunion de chantier

Samedi 14 mars : réunion préparatoire du budget avec la commission

Jeudi 19 mars : gîte de France réunion à Barbaggio

Jeudi 26 mars : 2ème réunion de travail sur le cinquantième anniversaire de la fermeture de l'usine

Mercredi 1 avril : préparation du budget de la Communauté de Communes à Bastia

Mercredi 8 avril : acceptation du budget de la Communauté de Communes à Bastia

Samedi 11 avril : réunion pour une mutualisation de projets à BARRETTALI

Mardi 19 mai : passage de la commission de sécurité au couvent

Jeudi 21 mai : réunion de la commission d'appel d'offres

Samedi 23 mai : office foncier de la Corse à Sisco

Jeudi 4 juin : état de la RD 80 réunion à la préfecture

Vendredi 5 juin : visite de M. Gandolfi-scheit, Député

Mercredi 17 juin : réunion de la communauté de communes à Ville de Pietrabugno

Jeudi 18 juin : réunion commission d'appel d'offre s pour la STEP

Vendredi 19 juin : réunion pour l'éboulement usine sur site avec l'ADEME et les services du Département

Mardi 23 juin : document d'urbanisme à Sisco

Jeudi 25 juin : stage « dématérialisation » à Bastia

Vendredi 26 juin : réunion pour circulation à Nonza (réunion à Bastia)

Réalisations depuis Janvier 2015

- Amélioration de l'éclairage de Saint François.
- Restauration du pont génois (avec la commune de Barrettali et l'association Da Mare e Monte) sur le torrent du Furcone.
- Achat de 3 défibrillateurs.
- Acquisition de petit outillage.
- Achat de meubles pour les gîtes I Fioretti.
- Achat de bancs publics et poubelle.
- Achat de panneaux de signalisation.
- Divers travaux de peinture et sanitaire à la résidence E Valle.
- 2 points lumineux supplémentaires (résidence E Valle et parking de Costa à Marinca)
- Sécurisation du parking de Costa
- Etanchéité terrasse Mairie
- Arrosage automatique de la Résidence I Fioretti

AEP

- divers travaux sur le réseau
- 1^{ère} tranche de travaux concernant la reprise des canalisations d'assainissement dans le cadre de la STEP.

Dossiers en attente des arrêtés de subvention Financement acquis

- Réfection des façades de Sainte Croix.
- Intempéries de février et mars : La commune a présenté plusieurs dossiers de murs et drains.
- Réfection du préau de l'école.
- AEP : nickel: recherche d'eau souterraine. Une 1^{ère} tranche de travaux est acquise.

Travaux en cours de réalisation et marchés attribués

- Clôture du nouveau cimetière.
- Clôture de sécurité de la voirie longeant le stade.
- Vectorisation du cadastre.
- Drain sortie Nord de Marinca.
- Réfection du logement école pour mise en location.
- Eclairage public de la Marine de Scala.
- Installation de 2 paniers de basket à l'école (don de la famille Callonec de Vignale).
- AEP :
- Attribution des marchés de la station d'épuration
- Appel d'offres en cours pour le schéma directeur de l'eau.

Dossiers en cours et en préparation

- Restauration picturale du tableau « Notre Dame du Mont Carmel » à Sainte Marie.
- Dématérialisation des fichiers informatiques.
- Bétonnage de la cour extérieure au logement social au dessus des sapeurs forestiers.

Arrêtés Municipaux

- 01/2015 : Limitation de la vitesse à 30 Km/h sur la voirie communale et interdiction de stationnement à l'entrée de la place du clocher
- 02/2015 : Réglementation du stationnement de véhicules et bateaux consécutifs à 10 jours sur les places publiques
- 03/2015 : Stationnement interdit en face du Gîte Les 3 Ours

Rappel : Interdiction de décharge au lieu dit Muracellu (cf. Arrêté municipal n°06/2014)

Comptes administratifs 2014

Budget principal M14

	recettes	dépenses
Fonctionnement	438.684,77 €	356.040,00 €
Investissement	376.459,66 €	470.576,26 €
Reste à réaliser en 2015		
Subventions	78.725,00 €	
Travaux		42.200,00 €

L'excédent de fonctionnement au 31/12/2014 était de 82.644,77 dont 70.000 € de report.
L'excédent de l'année 2014 est de 12.644,77 €.

Budget Annexe AEP M49

Fonctionnement	85.199,55 €	53.305,72 €	excédent 31.893,83 €
Investissement	67.538,65 €	60.157,32 €	excédent 7.381,28 €
Reste à réaliser en 2015			
Subventions	736.651,00 €		
Travaux		861.641,00 €	

Le reste à réaliser en recettes et en dépenses est affecté à la STEP (station d'épuration)

Le total des investissements 2014, travaux + achats est de 530.713,58 €

La trésorerie disponible le 31/12/2014 était de 156.141,86 €

Les budgets primitifs 2015 ont été votés à l'unanimité, ils s'équilibrent en recette et en dépenses.

Budget principal M14

Fonctionnement	470.234,00 €
Investissement	375.386,00 €

En 2015 les principales dotations de fonctionnement sont en baisse d'environ 10.000 euros. Pour les recettes non communiquées lors de l'établissement du budget nous avons repris celles de 2014.

Le conseil municipal a voté une augmentation des 4 taxes locales de 0.50% pour tenir compte de l'inflation, ce qui rapportera 747 euros. D'où la nécessité d'économie et de gestion rigoureuse des dépenses.

Budget Annexe AEP M49

Fonctionnement	120.893,00 €	avec le report de l'excédent 2014 ci-dessus.
Investissement de l'eau.	1.327.806,00 €	outre la STEP, cette somme intègre l'étude du schéma directeur

Pour tenir compte des frais qu'engendrera l'entretien de la STEP, une augmentation de la redevance et du m3 d'eau facturés est impérative. Celle-ci est de 5% soit 7 euros pour la redevance et 0.06 centimes d'euro le m3 pour la consommation d'eau. Cette augmentation est à prévoir dans les mêmes proportions en 2016.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès le 15 mai 2015 de Monseigneur André Lacrampe qui fût évêque de Corse de 1995 à 2004.

Monseigneur Lacrampe aimait venir à Canari pour célébrer un office, en touriste avec l'ensemble des prélats de Provence, Alpes, Côte d'Azur à qui il tenait à faire connaître le village, seul, incognito, pour admirer la vue de la place du clocher ou pour témoigner de sa gratitude aux Canarais avant son départ de Corse.

il était apprécié de tous pour sa faconde, sa sincérité et son naturel avec les personnes qu'il rencontrait.

Adieu Monseigneur.

RESIDENCE E VALLE

Au 1^{er} juin 2015 tous les logements sont loués à la satisfaction des locataires.

Reste en suspens les anciens bureaux pour lesquels nous sommes en réflexion quant à leur utilisation.

CIMETIERE

Nous vous rappelons que la commune a construit un ensemble de caveaux mis en vente individuellement au prix de 1.418,71 euros.(dont 68.71 euros de taxes diverses) s'adresser à la mairie.

CONSERVATOIRE

À compter du 1^{er} juillet 2015, ceci afin de couvrir une partie des frais de fonctionnement du Conservatoire du Cap-Corse, le prix de l'entrée est fixé à 2 euros par personne et 1,50 euro par personne pour un groupe.

Une régie des recettes et des dépenses a été constituée.

STEP

Les marchés d'attribution de la STEP ont été signés avec un groupement d'entreprises. Les travaux prévus s'élèvent à 741.011,00 € TTC.

Ces travaux seront réalisés sans emprunt, mais simplement avec un prêt relais pour faire face à un éventuel décalage de trésorerie.

50^{ème} anniversaire de la fermeture de l'usine

Le 12 juin dernier nous avons inauguré une plaque commémorant le 50^{ème} anniversaire de la fermeture de l'usine de Canari. Ce fut une émouvante matinée lors du discours du Maire en présence d'élus, d'anciens mineurs, de la population et des élèves de l'école. Nous avons eu l'honneur d'avoir parmi nous M. Bucchini Dominique, Président de l'Assemblée de Corse.



Photo : Mireille Boncompagni

PATRIMOINE

L'inventaire du patrimoine est terminé. L'association Petre Scritte nous a présenté l'ensemble des œuvres répertoriées dont certaines, remarquables, feront partie du catalogue qui sera édité fin 2015.

Nous n'en connaissons pas le prix mais d'ores et déjà vous pouvez le réserver à la mairie.

Une présentation de leur travail et de l'inventaire aura lieu au centre culturel courant 2016.

Nous vous tiendrons informé de la date.

Nous remercions encore vivement toutes les personnes qui sont intervenues sur le terrain et celles qui les ont accueillies dans leur maison.

RESTAURATION DU PONT GENOIS

Plus d'une soixantaine de personnes se sont réunies le samedi 28 juin au pont génois séparant les communes de Canari et de Barrettali, afin d'inaugurer les travaux de restauration.

En effet à l'initiative de l'association Da Mare a Monte et en collaboration avec la commune de Barrettali nous avons pu restaurer ce joli pont qui avait besoin d'être consolidé. La participation de notre commune a été de 1/3 du coût, à savoir 4.125 euros.

Ce pont enjambe le torrent « u furcone », limite des deux communes de Barrettali et de Canari. Il joint les deux lieux-dits de « U Guadu Cintu » côté canari à « U Ponte » et « A costa a u ponte » côté Barrettali. Ce pont était situé sur le chemin muletier Nord-Sud qui suivait la côte Ouest du Cap, seul moyen de communication avant le XIXème siècle.

Le pont est formé d'une seule arche en plein cintre, dont les culées s'appuient sur le rocher de part et d'autre du cours d'eau, comme la plupart des ponts dits « génois ». La chaussée de galets « en berceau » du pont est dite « a ricciata » (en hérissou). Les parapets sont bâtis « en dos d'âne ».

Le pont actuel semble avoir été construit au XVIIIème siècle, si l'on croit la gravure à peine lisible sur la clé de voûte côté aval. Le claveau voisin porte une figure en relief qui ressemble à un blason.

L'endroit a été le théâtre d'un combat en 1199, lors de la constitution de la seigneurie des Da Mare au Nord du Cap Corse, où Ansaldo Da Mare, génois et grand amiral de la flotte de Frédéric II du Saint Empire, a battu les Avogari, anciens seigneurs des lieux au pont dit de Barrettali.

En 1200, le fief San Colombano des Da Mare s'étendait du Nord du Cap Corse jusqu'au-delà du Furcone, c'est à dire à la ligne de crête Monte Cuccaru- Punta Bianca au Sud du golfe de Giottani.

Celle-ci devient alors la limite des deux communautés de Barrettali et Canari, tandis que la seigneurie de Canari s'étendait en partie sur l'actuelle commune d'Ogliastro. (Texte Maurice Mattei).



Avant

Photo :
Eve Schneider



Après

Sortie au Parc Galéa, point de vue de deux enfants de Section Infantile

Parmi les sorties scolaires réalisées ce trimestre, Maud et Marion, toutes deux élèves en Moyenne Section de Maternelle, nous rappellent la sortie au Parc Galéa effectuée le 21 mai dernier.

« On est allé au parc Galéa et on a vu des cactus. On a appris qu'il y avait des cactus tout blancs mais il ne faut pas les toucher parce qu'ils ont des épines. Les cactus se déforment. Ils sont dans le désert ; il fait trop chaud et ils ne peuvent pas avoir de feuilles. On a vu un petit cactus tout blanc qui ressemblait à un rocher.

Il y avait la photo d'un singe debout qui s'appelait Lucy.

On a senti des fleurs.

On a écrasé du sel : il fallait tourner une pierre. Après on a mis des épices.

Cloé a réussi à écraser le sel. »



Le lundi 30 mars en présence de M. Guerra et d'un gendarme de la Brigade de LURI, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont reçu leur permis piéton.

Photo : SANTINI T

Festivités 2015

Vendredi 12 juin : 50^{ème} anniversaire de la fermeture de l'usine . Pose d'une plaque.

Jéudi 2 juillet : fête de l'école.

Samedi 4 juillet : chorale « Corse joie » la Kanelate.

Dimanche 5 juillet : inauguration de l'exposition « Canari, or ou enfer blanc ? » exposition ouverte jusqu'au 20/09.

Lundi 13 juillet : Feu d'artifice 22h30 et bal

Vendredi 24 juillet : - Marché sur la place du clocher.

- Cinéma au village avec la cinémathèque de Corse. Le Cap Corse en haut de l'affiche centre culturel à 21h00 (entrée gratuite)

Samedi 25 juillet : bal au bar des amis.

Samedi 25 et dimanche 26 juillet : Exposition peintures à Sainte Marie.

Dimanche 2 août : Kermesse (Anima Canarese)

Dimanche 9 août : Concert Diana di L'Alba (place du clocher) à 21H00

Vendredi 14 août : Marché sur la place du clocher

Samedi 15 août : Messe et procession de Sainte Marie et bal au bar des amis.

Du lundi 31 août au vendredi 04 septembre : concours international de chants lyriques.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Journées du patrimoine.

Dimanche 20 septembre : « Chemin découverte » de la place du clocher par Salge et Scala Brocciu, vue du site de l'ancienne usine.

TAXE DE SEJOUR

Comme évoqué lors de la parution du dernier Cumunale, le Conseil Municipal s'est penché sur les modalités de la collecte de la taxe de séjour qui sera due, dès l'année 2016, sur les locations à titre onéreux des logements recevant des personnes non domiciliées sur la commune et non passibles de la taxe d'habitation. Ces modalités devant être formalisées par une délibération lors de la prochaine réunion du conseil.

Cette taxe, rappelons-le, a pour but de favoriser la fréquentation touristique de notre commune par des actions publicitaires, des investissements structuraux tel qu'embellissement, station d'épuration, protection des espaces naturels, emploi de personnel supplémentaire saisonnier...

Le régime retenu est celui dit forfaitaire afin d'en faciliter son recouvrement et sa compréhension. **Y sont assujettis les professionnels de l'hébergement ainsi que les particuliers qui louent à titre onéreux tout ou partie de leur habitation personnelle.**

La période de taxation sera comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre soit 92 jours sur lesquels un abattement légal de 30 % sera appliqué. **Le nombre de jours taxables sera donc de 64.**

Le prix des nuitées est fixé à 0,75 cts par personne.
(1,25 € pour les résidences avec piscines).

Ainsi donc à titre d'exemple :
Un logement pour 4 personnes sera taxé sur la base de 4 x 64 jours x 0,75 : 192 € pour la saison (**48 € par personne et par saison**).

Une déclaration doit être remplie et déposée en mairie au plus tard le 30 avril de chaque année selon le modèle ci-joint, faute de quoi un avis de taxation d'office pourra être émis.

N'hésitez pas de vous rapprocher de nos services pour tout renseignement dont vous aurez besoin.

Ce document est disponible en Mairie. Il peut être également téléchargé sur le site service-public.fr



N° 14004*02



MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TERRITOIRE
DU TRANSPORT
ET DU TOURISME

DECLARATION EN MAIRIE DES MEUBLES DE TOURISME
La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée en application des articles L. 324-1-1 et D. 324-1-1 du code du tourisme (1)

A - IDENTIFICATION DU DECLARANT (2)	
VOTRE NOM :	VOTRE PRENOM :
VOTRE ADRESSE :	
CODE POSTAL :	COMMUNE : PAYS :
VOTRE N° TELEPHONE (facultative) :	
Adresse du meuble de tourisme :	
CODE POSTAL :	COMMUNE :
B - IDENTIFICATION DU MEUBLE DE TOURISME	
NOMBRE DE PIÈCES COMPOSANT LE MEUBLE :	
NOMBRE MAXIMAL DE LITS (soit nombre de personnes susceptibles d'être accueillies dans le meuble) :	
Facultatif : MAISON INDIVIDUELLE	APPARTEMENT
LE CAS ÉCHÉANT, date de la décision de classement du meuble de tourisme :	
si vous le classez (article 6 de la loi) :	
C - PERIODES PREVISIONNELLES DE LOCATION	
TOUTE L'ANNÉE :	
SINON, PRÉCISER LA OU LES PÉRIODES PRÉVISIONNELLES DE LOCATION :	
FAIT A	LE
SIGNATURE	

Avertissement : Tout changement concernant les informations fournies ci-dessus devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

(1) Art. L. 324-1-1 : « Toute personne qui offre à la location un meuble de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit au avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meuble ».

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données, après avis du secrétaire de la mairie de lieu où la déclaration a été effectuée. Les données recueillies sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement pour le compte de la commune en vue de l'établissement des avis de taxation sur les meubles de tourisme pour l'imposition de publicité conformément aux dispositions de l'article D. 324-1-1 du code du tourisme.



La Kanelate

Grâce à votre bienveillante et assidue générosité nous avons pu réaliser ces dernières années des travaux et achats divers. Nous vous en remercions vivement.

De très importants travaux internes et de restauration d'œuvres seraient à effectuer. Cette année nous avons déposé un dossier de restauration du tableau Notre Dame du Mont Carmel pour un montant de 10 700 euros (devis Mme Ewa Poli). Nous avons obtenu une subvention du Conseil Général de 1500 euros, une de 2000 euros de l'Assemblée Nationale, ces deux subventions seront versées courant juin.

Une demande de subvention sur ce dossier à été portée auprès de la CTC par la Mairie et l'association, pour l'instant aucune réponse.

D'autres dossiers sont en préparation en fonction de l'urgence évaluée par Monsieur l'inspecteur des monuments historiques.

L'entretien et les petits travaux sont réalisés par des bénévoles qui assureront des visites guidées cet été de Sainte Marie et pour les journées du patrimoine. Merci à eux tous. Notre action ne se limite pas à Sainte Marie, nous essayons d'aider d'autres actions de préservation du patrimoine. Cet été nous organiserons avec la Mairie la cérémonies du 15 août et nous serons présents sur les marchés organisés par la Municipalité. Le 04 juillet nous avons reçu les chorales « Corse joie » et « le golo ». La totalité de la recette a été laissée à notre association, un grand merci aux membres des chorales.

La Kanelate s'associera, comme chaque année à l'exposition des peintres les 25 et 26 juillet 2015 qui aura lieu cette année à l'église Santa Maria Assunta.

Bon été à tous

Le président
M. BERTONI

Les Turlupins

Sous la direction d'Irène et Annie, la jeune équipe théâtrale de l'école de Canari vous à présenté une pièce lors de la fête de l'école, « contes à rebours » ou certains personnages des contes de notre enfance se rencontrent dans une forêt.

La charmante Sarah en Chaperon rouge généreux et romanesque.

Livia, piquante et séduisante Blanche Neige.

Clara, un chat botté speed et adorable.

Raphaël, un petit poucet plein de charme.

Antoine, un ogre, pas méchant pour un sou.

Et Samuel, un prince charmant au goût du jour, accroc à la moto et qui est à la recherche d'une belle au bois dormant.

Tous ces enfants ont travaillé toute l'année avec constance et passion et se languissaient de présenter leur spectacle.

Sans oublier leurs jeunes camarades: Maud, Emma, Marion, Cloé, Tom et Lisandru qui ont récité quelques comptines.

Association Artistique, Culturelle et Musicale du Couvent de Canari



Merci à Monsieur le Maire Armand Guerra, à Messieurs les adjoints, à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux pour leurs encouragements et leur soutien. Merci à nos adhérents pour leur fidélité.

Du 31 août au 04 septembre 2015, dans le cadre du 13^{ème} Festival, notre association organisera le 8^{ème} Concours International de Chants Lyriques.

Au cours de ce Festival, se dérouleront comme chaque année :

2 épreuves éliminatoires, une demi-finale et une finale qui aura lieu le vendredi 4 septembre à 16h00.

Deux concerts nous seront offerts :

-le premier le mercredi 2 septembre à 20h30 par le Baryton Jean Vendassi,

-le second le jeudi 3 septembre à 20h30, concert de piano à quatre mains par Magali Albertini et Olivier Cangelosi.

Espérant que ceci soit encore une réussite.

Bien amicalement,

Le président
Jacques Scaglia

ASSOCIATION CANARI Racing

Chers lecteurs, amateurs de sport automobile, voici quelques nouvelles des résultats de nos amis pratiquants pour ces six derniers mois .

Les 7 et 8 février : Rallye Porto vecchio :

- Jonathan Caniffi engagé en tant que copilote sur une 206 A6K, après quelques ennuis , termine à la cinquantième place du général et cinquième du A6K.
- Robert Simonetti de retour à la compétition sur une BMW F2000-14 est contraint à l'abandon dans l'ES5 victime de problèmes mécaniques.
- JP Lazzarini, dont les attaches canaraises sont bien connues, copiloteait sur une 106 FN1. Il termine 55 ème au général et 4^{ème} du FN1.

Les 6 et 7 mars : Rallye pays Ajaccien.

- Seul J Caniffi nous représentait . Copilote D'Agostini sur clio F200 0-14 , il termine 28^{ème} , 5^{ème} groupe F et 3^{ème} classe 4.

Les 10 et 11 avril : Rallye Costa Serena.

- Ugo Gregorj avec Mlle Parodi inauguraient sa toute nouvelle 207 R3T. Amortisseurs cassés, freins dérèglés, la séance d'essai grandeur nature se terminait par une sortie de route dans l'ES1.
- même sanction pour Romain Defendini, petit-fils de Dominique Ceccarelli, engagé sur 106 N2. sortie de route dans l'ES5.
- J Caniffi engagé comme copilote en VHC est lui aussi contraint à l'abandon dans l'ES1.
- seul Robert Simonetti et sa BMW F2000-14 rejoignait la ligne d'arrivée à la 26^{ème} place.

Les 6 et 07 juin : Ronde de la Giraglia.

Cinq équipages au départ avec des fortunes diverses.

- Francis Alègre avec Laura Morati sur BMW F18, toujours aussi spectaculaire, rallie l'arrivée en 19^{ème} position, 6^{ème} du groupe A et 1^{er} CL 8, avec une panne totale de frein en fin de course, il fallait le faire !
- Ugo Gregorj et Coralie Hourtolou sur 205 R3 T ne peuvent repartir après l'ES3 étrier de frein bloqué. Seul consolation les problèmes récurant de freinage semblent identifiés.
- Robert Simonetti toujours sur BMW 2000-14 se classe 16^{ème} au général.
- Jo Mignoni et Leria Beneteau sur 106 F2000-13 ont été obligés de rendre leur carnet à la fin de la 2^{ème} étape, support moteur cassé. Dommage pour Jo qui participait à son 1er rallye.
- J Caniffi et Elodie Fornarelli sur 106 FN 1 ont hélas abandonné dès la fin de l'ES1 sur problèmes mécaniques. Néanmoins, pour son 1^{er} rallye au volant, Jonathan a réalisé un temps très prometteur. Un petit jeune à suivre à l'avenir.

À bientôt pour de nouvelles aventures.

Charles Gregorj

Info sportive -handball

Nous apprenons avec une immense joie qu' Alexis Collilieux, entraîné par son père Jean Noël a été, dans la catégorie de – de 14 ans :

- champion de Corse 2015;
- vainqueur 2015 challenge comité 2B
- vainqueur 2015 coupe de Corse

Félicitations pour ce triplet !!!

Naissances

27/01/2015 : Santa fille de Marjorie Guidicelli et de Ghjuvan Santu Rocchi.
04/03/2015 : Andria fils de Priscilia Guidicelli et de Jean Philippe Martelli.
06/04/2015 : Lena fille de Elodie Brun et Brice Morelli (arrière petite fille de Robert et Micheline Fratacci)

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur, ainsi qu'à leurs parents, grands-parents et arrière grands-parents.

Décès

26/12/2014 : M. COLLILIEUX Yves
01/01/2015 : Mme MARIETTI Lysiane née Caratini
05/01/2015 : Mme FRANCESCHI Pépita née Marcantetti
01/01/2015 : Mme WEBER BERTONI Ruth Elisabeth
08/02/2015 : M. MASSONI André
09/02/2015 : Mme BOZZI Louise veuve Orsini Raymond
17/02/2015 : Mme ALESSANDRINI Ursule née Baldi
20/03/2015 : Mme MARCHESI Mireille
05/04/2015 : Mme MAGNIEZ Jeanine née Marizier
10/04/2015 : M. GASSMANN Jean
01/05/2015 : Mme SYLLA Ramatou Corinne
21/05/2015 : Mme VACHER Lucie née Niellini
10/06/2015 : M. RIUTORT Lucien
11/06/2015 : M. GRIMAUD Gabriel
26/06/2015 : M. AGOSTINI Jean
08/07/2015 : M. MAINETTI Don Pierre

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Mariages

01/06/2015 : Mme HENKE Margot et M. HANNOVER Otto

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux mariés.

DIPLÔMES

Brevet des collèges : BATTISTI Charlotte ; CLEMENTI-COLLILIEUX Enzo ; ANGIUS Marie Charlotte et VAQUER-GUERRA Jean Baptiste.

Brevet des métiers et arts : GASSMANN Jean Luc

Baccalauréat : ANGIUS Maeva ; CHEVREUIL Julitte ; COMBE Victor ; FLOCH Anne Laure ; FRIRY Stella ; GASSMANN Patrick ; GAVAZZI Stella ; GUERRA Saveria ; LENORMAND Alexandre ; MARUCCHI Clara ; PARIS-MONTAYA Alexandre

BTS Banque : PELLEGRINI Yves Simon

Licence histoire : BENETEAU Leria

Master histoire : GASSMANN François Simon

CAP esthéticienne : ANGIUS Laetitia

DAESS : DOUMAS Marine et MAZZONI ORSINI Frédérique

Nos plus sincères félicitations à tous les diplômés.

Pensez à nous informer de tous vos événements marquants.

Horaires d'ouverture



Mairie

Lundi et Vendredi : de 9h à 12h

Mardi et Jeudi : de 14h à 17h

Conservatoire du Cap Corse

Juillet et Août : tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00

Hors cette période : visites sur rendez-vous

Lundi et Vendredi : de 9h à 11h

Mardi et Jeudi : de 14h à 16h

Bibliothèque

Lundi et Samedi : de 10h à 11h

Tri sélectif : Le tri sélectif est une nécessité pour maintenir les coûts de la collecte des ordures ménagères et du ramassage des « encombrants ». Pensez-y, c'est le meilleur choix.

Numéros utiles



Gendarmerie Brando : 04 95 33 20 17

Gendarmerie de Luri : 04 95 35 09 41

Mairie : 04 95 37 80 17

Service de car Canari – Bastia le mercredi :

Mairie de Barrettali : 04 95 35 10 54

Collecte des encombrants

1^{er} lundi de chaque mois (dépôt des objets au plus tôt 48h avant la tournée).

Pour des volumes importants à débarrasser prévenir la Mairie.

Urgences



Pompiers 18 ou 112

SAMU 15

Médecin Dr Jochmans – 04 95 37 00 04 – Cabinet médical ouvert le mardi à partir de 14h

Dr Salaün – 04 95 35 42 90 - Tous les vendredis sur rendez-vous

Infirmière Mme Guidicelli – 04 95 37 83 86

Permanences des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié, appelez d'abord votre médecin.

En l'absence de votre médecin traitant téléphonez à **la REP 2B au 04 95 30 15 03**.

Du lundi au samedi de 20h à minuit - dimanche et jours fériés de 8h à minuit - Si une vie est en danger appelez le **15 SAMU 2B**.

Accord Département de la Haute-Corse / Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS)

0800 004 020 - C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier. Il permet de joindre de façon permanente le SDIS.

Prévention des incendies – Sécurité des biens et des personnes : article L.322-3 du code forestier (Loi n° 92-613 du 6 juillet 1992).

Dans les communes où se trouvent des bois classés en application de l'article L.321-1 ou inclus dans les massifs forestiers mentionnés à l'article L.321-6, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les zones suivantes : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie... et sont à la charge des propriétaires des constructions et de leurs ayants droits.

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! Le débroussaillage doit être effectué avant le mois de juin.

Informations complémentaires disponibles sur le site www.debroussaillage.com

L'emploi du feu est interdit du 1er juillet au 30 septembre et d'une manière plus spécifique suivant l'arrêté de la Préfecture qui peut en modifier les dates.